



## Le fil des mobilités actives

11 janvier 2024

### Nouvelle année, nouveaux décrets pour les mobilités actives

[Le bonus de l'État pour l'achat de vélos franchit une nouvelle étape en s'appliquant désormais aux vélos d'occasion, électriques ou non, vendus par des professionnels.](#) Cette extension, annoncée dans le cadre du Plan Vélo 2023, vient d'être concrétisée par la publication [d'un décret d'application.](#) Depuis le 1er janvier 2024, les acheteurs peuvent bénéficier d'un financement allant jusqu'à 2 000€ pour l'acquisition de vélos d'occasion, stimulant ainsi l'économie circulaire et encourageant l'adoption de modes de transport écologiques.

[Un autre décret](#) vient étendre la prise en charge obligatoire par l'employeur des abonnements de transport aux services de location de vélos non publics «*et l'exonère d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales*». Une initiative qui renforce le soutien gouvernemental en faveur de modes de déplacement respectueux de l'environnement.



Enfin, avant les fêtes, le Président de la République a promulgué [la loi relative aux Services express régionaux métropolitains](#), loi sur laquelle s'était penché [le fil des mobilités actives du 23 novembre et du 21 décembre.](#) Les SERM auront une approche multimodale en intégrant des réseaux cyclables. Les gares seront conçues pour être accessibles à pied et à vélo. La loi stipule également l'obligation d'aménager des espaces dédiés aux vélos à bord des trains.

### Mise en images des villes et villages marchables 2023

En novembre dernier, le Baromètre des Villes et Villages Marchables a dévoilé en vidéo ses lauréats lors de la cérémonie de remise des prix, tenue à l'occasion des Rencontres nationales de la marche en ville à Reims orchestrées par le collectif Place aux Piétons et soutenues par l'ADEME.

[Des vidéos ont été publiées](#) pour mettre en image les collectivités distinguées pour leur engagement en faveur de la marche: Chavagne; Acigné; Coudekerque-Branche; Vincennes; Le Havre et Rennes.



## Les mobilités actives, Grande cause nationale ?

Portée par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, la Grande Cause Nationale 2024, baptisée « Bouge! chaque jour, » a été présentée par la ministre Amélie Oudéa-Castéra, au Salon des Maires.



L'année olympique et paralympique sera marquée par une promotion nationale de l'activité physique et en premier lieu les mobilités actives, comme le montre [la vidéo](#) de présentation sur [le site dédié à la grande cause nationale](#).

Dans le cadre de ce projet, la ministre a exposé un plan d'action visant à ancrer le sport au cœur des politiques publiques, mobiliser tous les acteurs pour la promotion de l'activité physique et sportive, et inciter les Français.es à pratiquer le sport en multipliant les occasions tout au long de l'année.

### En chiffres

# 21 %

Combien sommes-nous à entretenir notre vélo régulièrement ?

Selon [une enquête réalisée par Ecologic](#), seulement 21 % des cyclistes ont effectué une révision de leur vélo par un professionnel en 2022, malgré une utilisation croissante au quotidien. Pourtant, pour prolonger la durée de vie du vélo, et garantir la sécurité du cycliste, un entretien sérieux 1 à 2 fois par an est essentiel.

L'éco-organisme Ecologic recommande la mise en place d'une aide financière à la révision du vélo, comme le Coup de Pouce Vélo lancé à la sortie du premier confinement. Le coût reste l'un des principaux obstacles à un entretien annuel pour les cyclistes interrogés. Une aide davantage ciblée pour les publics les plus éloignés du vélo couplé avec un accompagnement de son usage, tel que la remise en selle, serait

une recette vertueuse pour permettre à tous de se déplacer en toute sécurité.



## Du côté de chez vous

La ville de Toulouse (31) devient une ville à 30 en 2024. Désormais la limitation à 30km/h est la norme et les 50km/h l'exception. Depuis le 1er janvier 2024, 85 % de voies sont limitées à 30 km/h dans la quatrième plus grande ville de France.

Toulouse a également posé le dernier tronçon du tablier de la passerelle Empalot qui permettra de relier l'île du Ramier aux quartiers Empalot- Niel-Saint-Agne. Ce pont de 145 mètres et d'une largeur de 5 mètres permettra aux cyclistes et aux piétons de traverser la Garonne.

Le pont de L'île de Ré (17) sera bientôt une nouvelle ressource pour développer les politiques cyclables. Un amendement au code de l'environnement a été promulgué permettant de consacrer une partie de l'argent du péage du pont de Ré au financement de son Schéma directeur cyclable 2023-2030. L. 321-11 du code de l'environnement comprend désormais : « *et à l'aménagement et à l'entretien de pistes cyclables en site propre en revêtement ni cimenté, ni bitumé, permettant le développement de la pratique du vélo du quotidien* ».

Le département du Var (83) développe sa cyclabilité en 2024 avec un réseau de pistes cyclables dans le golfe de Saint-Tropez et des communes du littoral. Les opérations sont multiples : muret pour garantir la sécurité des cyclistes face à la circulation automobile, passerelle, liaisons vers les établissements scolaires, remise à niveau de sections existantes...

La communauté de communes de la Baie du Cotentin (CCBDC) se dote d'un schéma directeur cyclable intercommunal. La stratégie a été présentée lors du dernier conseil, le 12 décembre 2023.

Lors du dernier conseil municipal, les élu.es de Mios (33) ont adopté un projet d'aménagement des espaces publics du centre-ville estimé à environ 3 millions d'euros qui s'échelonneront sur plusieurs années.

**Formations [Adhérents du Club]:** Retrouvez [le calendrier des formations proposées avec Agir Transport](#). Les formations sont accessibles gratuitement pour les adhérents du Club.

**Webinaire:** « [Mobilités durables et usages de l'espace public dans les nouveaux Contrats de ville : quelles perspectives ?](#) » le 23 janvier, de 13h45 à 16h15. Ce webinaire se concentrera spécifiquement sur les mobilités durables et les enjeux liés aux nouveaux Contrats de ville. Il est organisé par un groupe partenarial composé de l'IREV, du CREM et de Rue de l'avenir, du Club des villes et territoires cyclables et marchables, de la Région Hauts-de-France, du CAUE du Nord, de Récréations urbaines, de la MEL et des Potes en Ciel. [Informations et inscriptions](#).

**Webinaire:** « [Sécuriser les modèles socio-économiques des ateliers au regard de l'environnement changeant](#) » le 15 janvier, de 15h à 16h30. L'heureux cyclage donne rendez-vous aux collectivités pour partager [leur travail réalisé avec le soutien de l'ADEME](#).

**Article:** The Conversation propose [un article](#) sur le vélo comme allié contre la pollution et le temps de trajet, avec l'exemple de l'Île de France. L'article rappelle notamment que la voiture n'est utilisée que pour la moitié des déplacements au sein de la région mais engendre 79 % des émissions de particules fine 2.5, 86 % des émissions de dioxyde de carbone (CO2) et 93 % des émissions des oxydes d'azotes (NOX) dus aux transports. Dans le même temps, 25 % des trajets faits en véhicule automobile prendraient moins de temps s'ils étaient faits à vélo.

**Documentaire:** Arte met en ligne [un documentaire](#) (disponible jusqu'au 23 février) sur l'interdiction de la circulation automobile le dimanche en Allemagne suite au choc pétrolier de 1973. Un point dans le fil de l'Histoire qui vient questionner notre rapport à l'espace public, à l'environnement, à notre mode de vie.

## CÔTÉ CLUB

Marion Pons a rejoint le Club comme responsable éditoriale et chargée de communication. Elle sera bientôt la plume du Fil des mobilités actives.

Pour les vacanciers de la semaine passée, le conseil d'administration et l'équipe du Club vous souhaitent une excellente année 2024 ! Retrouvez [notre rapport d'activités 2023](#) publié jeudi dernier.

## RECRUTEMENT

La Métropole Grand Nancy recrute son ou sa futur(e) chef(fe) de projet

mobilités. Les candidatures sont attendues jusqu'au 15 janvier prochain. [Plus d'informations sur le poste et les modalités de candidature.](#)

Le Grand Paris Seine Ouest recrute son ou sa futur(e) chargé(e) de mission mobilité. [Plus d'informations sur le poste et les modalités de candidature.](#)

## FORMATIONS

Les prochaines formations organisées par AGIR Formations et Le Club, pour les collectivités adhérentes :

### **Connaître la filière vélo, ses enjeux industriels et économiques**

Le 16 janvier 2024 - Webinaire de 10h à 12h

[Informations et inscription](#)

### **Vélo et inclusion (Session 2) : Concevoir des aménagements et des services cyclables accessibles à tous**

Le 12 mars 2024 - en présentiel (lieu et horaires à venir)

[Informations et inscription](#)

### **Les Masterclass de Copenhaguenize**

Du 25 au 27 septembre 2024, à Paris

Copenhaguenize revient avec ses Masterclass à Paris, du 25 au 27 septembre 2024. Trois jours de cours intensif sur l'urbanisme à vélo rassemblent les meilleures pratiques de Copenhague et du monde entier autour de conférences, de visites et d'ateliers. Une session préalable est organisée à Copenhague, du 12 au 14 juin. [Les inscriptions sont ouvertes avec un tarif Early bird pour les collectivités adhérentes au Club.](#)

## AGENDA

**Le 17 janvier 2024**

### **Conférence de presse de rentrée du Club à l'Assemblée nationale**

Le Club donne rendez-vous aux journalistes pour partager son actualité.

**Fin 2023 - Début 2024**

### **Webinaire : Le programme Génération Vélo vous accompagne pour le SRAV**

Le programme CEE Génération Vélo organise des webinaires à destination des collectivités pour accompagner et financer le déploiement du Savoir Rouler à Vélo. Les prochains rendez-vous sont :

- Mercredi 15 novembre de 11h à 12h
- Mercredi 20 décembre de 11h à 12h
- Mercredi 17 janvier de 11h à 12h
- Mercredi 14 février de 11h à 12h
- Mercredi 13 mars de 11h à 12h

- Mercredi 10 avril de 11h à 12h

[Le planning complet des webinaire et inscription](#)

**Du 1 au 3 octobre 2024**

**Rencontres du Club à l'EUMO à Strasbourg 2024**

[Informations](#)

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables  
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}  
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)